

LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES PRIS EN OTAGES

BRANCHES CNEAP & GOFPA

INSENSÉ !

LES EMPLOYEURS VIENNENT DE DÉNONCER
PLUSIEURS TEXTES, NOTAMMENT LES
CONVENTIONS COLLECTIVES

C'est inacceptable !

Conséquences : les partenaires sociaux doivent maintenant tout reconstruire. Ils ont quinze mois pour le faire. Sauf qu'actuellement, les négociations sont gelées et le resteront tant que le ministère du Travail n'aura pas résolu le problème de la représentativité. Les employeurs le savent : le risque, pour les salariés, c'est que la seule protection se résume au code du Travail. Une façon de couler la branche mort-née Cneap-Gofpa ?

**UNE CERTITUDE : C'EST UN COUP DE FORCE
IRRESPECTUEUX DU DIALOGUE SOCIAL !**